



DÉCISION DU PRÉSIDENT

PÔLE RESSOURCES – SERVICE COMMANDE PUBLIQUE

MARCHÉ N° 2026M016 : ACHAT DE LIVRES NON SCOLAIRES POUR LE RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE LA DOMITIENNE - LOT N° 4 : LIVRES DE LITTÉRATURE CLASSIQUE ET LIVRES EN GROS CARACTÈRES – APPROBATION ET SIGNATURE

Le Président de la Communauté de communes La Domitienne,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L5211-10 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu la délibération n° 26.068.1 du Conseil communautaire du 7 avril 2026 portant délégation d'attributions accordées par le Conseil communautaire au Président ;

Vu la décision du Président de la Communauté de communes La Domitienne n° DP_2025_095 du 30 décembre 2025 attribuant le marché d'achat de livres non scolaires pour le réseau des médiathèques de La Domitienne pour l'année 2026 – Lot n° 4 : « Livres de littérature classique et Livres en Gros caractères » – à la société GROUPE SAURAMPS SAS SAURAMPS COMÉDIE, pour un montant annuel minimum de 2 000 euros HT et maximum de 4 000 euros HT ;

Vu la décision du Président de la Communauté de communes La Domitienne n° DP_2026_053 du 24 juin 2026 relative au protocole de résiliation du marché n° 2026M004 : « achat de livres non scolaires pour le réseau des médiathèques de La Domitienne – Lot n° 4 : livres de littérature classique et livres en gros caractères » avec la société GROUPE SAURAMPS SAS SAURAMPS COMÉDIE, qui traverse une phase critique d'un point de vue financier, l'obligeant à interrompre ses relations avec ses fournisseurs habituels ;

Considérant que pour proposer des collections renouvelées et adaptées à la politique documentaire du réseau, les bibliothécaires seront amenés à acquérir de nouveaux livres

Considérant qu'il convient donc d'attribuer ce lot n°4 à une autre librairie, dans le cadre d'un marché sans publicité ni mise en concurrence préalable jusqu'au 31 décembre 2026 ;

Considérant que les besoins des médiathèques jusqu'au 31 décembre 2026 pour le lot n°4 sont les suivants :

Numéro du lot	Objet du marché	Montant mini en € HT	Montant maxi en € HT
4	Livres de littérature classique et Livres en Gros caractères	2 000 €	4 000 €

I. DÉCIDE de conclure le marché suivant :

Numéro du marché	Numéro du lot	Objet du marché	Montant mini en € HT	Montant maxi en € HT	Nom du titulaire
2026M016	4	Livres de littérature classique et Livres en Gros caractères	2 000 €	4 000 €	Librairie CLARETON DES SOURCES 21 Rue de la République 34500 BÉZIERS

II. RAPPELLE que les dépenses afférentes seront couvertes par les crédits inscrits au budget principal de l'exercice concerné, au chapitre prévu à cet effet.

III. RENDRA COMPTE de l'exercice de cette attribution au Conseil communautaire lors de l'une de ses prochaines réunions.

IV. INFORME que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l'application *Télérecours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

V. CHARGE le Directeur général des services de l'exécution de la présente décision, de sa transmission au représentant de l'Etat, ainsi que, si nécessaire, au comptable public, de sa publication sur le site internet de La Domitienne et de son insertion au registre des actes administratifs de La Domitienne.

A Maureilhan, le 12 AOUT 2026

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations,

Le Président,

Alain CARALP



Décision transmise au représentant de l'Etat le 13 AOUT 2026

Décision certifiée publiée sur le site internet de La Domitienne le 13 AOUT 2026

Décision présentée au Conseil communautaire du